

CENTRES DE RÉTENTION DEHORS OU DEDANS, NOUS RESTONS AUX CÔTÉS DES ÉTRANGERS !

19 May 2009 |

Le 2 juin les associations retenues par le ministère de l'Immigration pour intervenir dans les centres de rétention administrative deviennent des « prestataires », des concurrents dans le cadre de l'appel d'offres.

La mission d'accès aux droits auprès de personnes privées de libertés se transforme en simple mission d'information.

Les droits de l'Homme et les libertés fondamentales ne sont pas à vendre ! Face à une logique de concurrence des associations, nous revendiquons une logique de compétence et une parole citoyenne indépendante.

Associations, syndicats, avocats, citoyens, à l'intérieur ou en dehors des centres de rétention, nous continuerons à aider les étrangers pour la défense de leurs droits et de leur dignité. Dans les permanences, dans les tribunaux, dans les préfectures, dans les aéroports, dans la rue, nous poursuivrons nos actions auprès des étrangers et de leurs familles.

A Paris, nous appelons à un rassemblement solidaire, le mardi 2 juin, à 19 heures sur la place du Palais-Royal, devant le Conseil d'Etat, pour réaffirmer aux étrangers enfermés notre soutien et notre vigilance, pour dire notre attachement à l'indépendance des associations, à leur liberté de parole et de témoignage.

Pour rejoindre les mobilisations partout en France, en savoir plus

: www.lacimade.org/2juin

Pour participer à la mobilisation, organiser une initiative localement

: appel2juin@lacimade.org

Premiers signataires :

ACAT-France, ADDE, Anafé, Comede, Emmaüs-France, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'Homme, Le MRAP, Réseau éducation sans frontières, le Secours catholique, SOS Racisme, le Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature